
Appel à contributions
45^{ème} Congrès de l'UPLEGESS
Institut polytechnique de Grenoble, 7 – 10 juin 2017

**ENSEIGNER LES LANGUES EN LIBÉRANT LES VOIX/VOIES
DANS UN MONDE POLYPHONIQUE ET MULTILINGUE**

Ces dernières années ont été marquées par une réflexion avancée sur la nature des langues en tant qu'objet d'enseignement : une langue n'est plus un objet disciplinaire cloisonné fait de grammaire et de lexique, mais une langue-culture qui se réalise à travers des pratiques, orales, écrites ou para-verbales avec ou sans médiation technique ; une langue est un mode de participation à des activités collaboratives profanes et expertes, improvisées et préparées, diversement régulées par les pratiques et codifications culturelles selon les domaines d'exercice. L'enseignement des langues ne se contente plus de former l'apprenant à la production d'objets linguistiques conformes à des normes, il l'entraîne à s'engager comme acteur au sein de dynamiques collectives. Ce changement de paradigme suppose que l'apprenant détermine *sa voie* par une dynamique réflexive et un apprentissage actif au cours desquels il acquiert une *voix* au sein de groupes et dans un environnement eux-mêmes formés de voix en interaction où se croisent différents codes, points de vues, objectifs, références culturelles et systèmes de valeurs. Pour accompagner cette évolution de la construction de l'apprenant et de l'apprentissage, les équipes enseignantes au sein des Écoles dans le contexte des départements et des réseaux auxquels ils participent, sont elles-mêmes engagées dans une mutation réflexive des pratiques, de la coordination avec les apprenants, les institutions et les partenaires, et de la présentation de ces pratiques dans leur discours: la question des voix et des voies se pose à l'ensemble de la collectivité impliquée, à tous les niveaux de participations, regroupements et collaborations qu'elle cristallise.

Cette relation se résume dans la question lapidaire, rendue possible en français par une homophonie significative : dans la mutation du rapport enseignement / apprentissage des langues, *comment co-construire les voix/es ?* Comment redéfinir conjointement les rôles d'apprenants et d'enseignants? Par quelles réflexions et par quelles pratiques favorise-t-on le développement d'un apprentissage réflexif où se tracent les modulations des voies du locuteur et les réseaux de voix en interaction? Comment se coordonne cette relation entre, d'une part, l'apprenant en tant qu'individu, et le groupe et, d'autre part, l'enseignant en salle de classe, à distance ou une équipe pédagogique? Comment apprend-on à se forger un point de vue en apprenant à l'exprimer? On s'interroge sur la nature même de l'identité et du rôle de l'élève, de l'enseignant, du groupe d'élèves, de l'émergence d'une véritable équipe où se produit une activité à la fois collaborative et personnelle; cela engage également un questionnement relatif aux pratiques d'enseignement, à la transversalité, au développement de collaborations interdisciplinaires, avec le renouvellement de pratiques pédagogiques et administratives, des expérimentations innovantes par des départements créatifs, une préoccupation constante en matière d'évaluation et de conformité aux attentes dans le contexte national, européen et mondial.

La co-construction des voix productrices de voies dans un monde polyphonique peut se décliner dans notre domaine professionnel sous des angles multiples à mettre en synergie, parmi lesquels, de manière non exhaustive:

- La voix comme « contenant », dans sa matérialité de vecteur de sens et de sons et de marqueur d'engagement, avec la réflexion et l'expérimentation sur les nouveaux savoir-faire qui dépassent les compétences linguistiques classiques, telles que l'interaction dans le groupe, la qualité de l'écoute, l'occupation de l'espace, la mise en application des consignes, la projection de la voix, la communication non-verbale (gestualité, contact visuel, présence corporelle, ...):
- la voix comme expression d'un point de vue et orientation de la dynamique commune, la révision et fluctuation des rôles d'enseignant et d'apprenant, l'adoption de positions expertes, consensuelles, polémiques, collaboratives, directives:
- l'intégration des réflexions et des pratiques dans un système institutionnel où se joue l'accès à l'autonomie et la prise de risque mis en valeur dans l'évaluation. Comment se co-construisent les attentes complémentaires, parfois contradictoires, des partenaires en interaction?
- La place des langues dans la formation d'une compétence générale intégrée associant les domaines de spécialité à des compétences plus larges (savoirs, savoir-faire, savoir-être) adaptées à la complexité du monde professionnel (CERCL, label CeQuint, label FLE du CIEP, recommandations du HCERES, de la CTI et de la CGE ...).

Comment nos enseignements s'inscrivent-ils dans ce contexte global? Comment enseigner les langues en étant à l'écoute des autres voix, de l'environnement, d'autres spécialités, du monde professionnel, de nos prédécesseurs mais aussi des voix du progrès qui foisonnent dans un monde en perpétuel mouvement? Comment accompagner l'étudiant génération Z – connecté, exigeant, informé, challengeur, preneur de risques. – voire imaginer l'étudiant « Génération C » pour Communication, Collaboration, Connexion et Créativité ?

Les contributions attendues pourront s'appuyer sur des bilans d'expérience, des pratiques pédagogiques ou administratives, collaboratives et pluridisciplinaires, ou des réflexions théoriques portant sur la question de la construction d'une ou plusieurs voie(s)/voix autour des axes suivants:

- Comment se positionnent les enseignants au travers de leurs pratiques pédagogiques classiques et innovantes en matière de développement et d'acquisition de compétences diverses par le savoir linguistique dans un objectif de développement de parcours professionnels?
- Comment mettre en place des dispositifs pédagogiques susceptibles de générer une acquisition de compétences plus vaste (ou de savoir-faire/savoir-être/savoir-dire) en cours de langue?
- Comment se positionne l'enseignant de langues 'co-constructeur' dans le domaine de l'enseignement hybride (présentiel/distanciel), à l'heure d'une évolution rapide des pratiques pédagogiques liées aux technologies éducatives (blended learning, Mooc, Spoc)?
- Comment concilier l'acquisition de savoirs linguistiques et la construction de parcours professionnels avec les protocoles d'évaluation existants ou à inventer et comment intégrer le développement et la construction d'un parcours au sein même des processus d'évaluation normative?
- Comment faire évoluer les voix en linguistique et notamment dans son volet phonétique sans entraver l'audace (savoir-oser, oser l'échec)?
- Comment favoriser la co-construction des objectifs, des contenus et des évaluations dans la mise en œuvre des processus d'acquisition de savoir-faire?

- Quels types de recherche théorique et de recherche action se pratiquent ou sont à développer dans ce domaine? Comment favoriser/accompagner la prise de conscience de l'importance de l'acquisition de savoirs et de compétences chez l'élève, l'enseignant, le cadre institutionnel?
- Comment intègre-t-on l'apprentissage de savoirs culturels et linguistiques à l'acquisition d'une compétence à travailler à l'interculturel?
- Comment travailler en Tandem pour favoriser l'intégration à l'international?
- Comment mettre en œuvre dans l'enseignement des langues l'exploration des voies de l'imaginaire et de la créativité: la fiction (écriture créative, lecture et analyse littéraire, FASP, etc.), la musique, le chant, les arts, les sports, les jeux, le théâtre ... ?
- Comment relier les langues vivantes aux pratiques d'autres matières d'enseignement (ex.: projet d'ingénierie et présentations) et comment intégrer en classe des méthodes issues d'autres disciplines (orthophonie, coaching vocal)?

L'ensemble de ces questionnements non exhaustif concerne aussi bien les expériences et pratiques d'enseignement que les pratiques managériales et institutionnelles, et il vise à permettre un dialogue et une réflexion concertée entre les partenaires impliqués dans leur diversité.

Conformément à ces objectifs thématiques, les contributions attendues sont de cinq types respectant la forme graphique des actes et s'inscrivant dans l'une des catégories suivantes :

- 1. Analyse d'expérience:** présentation du contexte et de la problématique, origines du dispositif pédagogique, présentation de ses caractéristiques principales, cadre théorique, bilan critique et perspectives (article final 30.000 caractères maximum, espaces compris);
- 2. Recherche en didactique de langues-cultures et sciences de l'éducation:** contexte, problématique, questions/hypothèses, synthèse de la littérature, méthodologie, résultats, perspectives (article final 30.000 caractères maximum, espaces compris);
- 3. Point de vue:** problématique, thèse, arguments, exemples, perspectives (article final 30.000 caractères maximum, espaces compris);
- 4. Atelier** (d'une durée de 1h00): objectifs, justification de l'intérêt pour les participants, nombre maximum de participants, déroulement des activités proposées, supports multimédia utilisés et références théoriques soutenant le dispositif proposé (document final 15.000 caractères maximum, espaces compris);
- 5. Poster:** affiche sur un panneau illustrant une problématique ou une expérience pédagogique. Les participants du congrès pourront examiner librement les posters et discuter avec leurs auteurs, notamment lors des sessions posters prévues à cet effet. (Affiche réalisée en grand format pour le congrès et reproduite dans les actes en format A4)

Toutes les propositions de contribution comporteront un titre, une bibliographie, la mention de la catégorie retenue (l'une des cinq ci-dessus), une liste de mots clés et un bref CV de l'auteur ou des auteurs de la contribution. Le texte des propositions ne devra pas dépasser une page en format A4.

Il est également possible de proposer un regroupement de trois communications orales (analyse d'expérience, recherche en pédagogie et/ou point de vue) sous la forme d'un symposium, avec une personne désignée comme responsable de l'ensemble. Dans ce cas, un texte d'une page supplémentaire devra accompagner la présentation des trois textes. Les informations suivantes seront données: nom de la personne responsable, titre du symposium, présentation des objectifs, de la problématique, de la valeur scientifique ou théorique et de la structure du symposium.

Les auteurs s'engagent à présenter des propositions de communication inédites. Il s'impose de s'inscrire dans un champ disciplinaire explicite et de prendre soin de définir les concepts et termes-clés associés.

Toutes les communications acceptées par le comité scientifique, individuelles, sous la forme d'un atelier ou d'un symposium, seront éditées dans les actes du colloque remis sur place aux participants. Après le colloque, les actes seront rendus disponibles en ligne. Certaines corrections ou modifications pourront être demandées par le comité scientifique, dans le but de respecter la cohérence éditoriale des actes. Dans ce cas, l'acceptation définitive sera soumise au comité, en fonction du respect de ces demandes.

SOUMISSION ET SÉLECTION DES CONTRIBUTIONS :

- La langue de communication est le français.
- Chacune des communications orales durera 15 à 20 minutes et sera suivie d'une discussion d'une durée équivalente.
- La présentation ne doit en aucun cas prendre la forme d'une lecture d'un texte écrit.
- Toutes les propositions de contribution devront être adressées au Conseil Scientifique de l'UPLEGESS au plus tard le **6 mars 2017**.
- Le texte des propositions ne devra pas dépasser une page en format A4 (bibliographie incluse).
- Chaque proposition devra être précédée d'un titre et suivie d'une liste de mots-clés et d'un bref CV de l'auteur ou des auteurs de la contribution.
- Le Conseil Scientifique sélectionnera les contributions en prenant en compte l'originalité, la pertinence et l'intérêt scientifique des propositions.
- Les réponses relatives aux contributions acceptées seront envoyées aux auteurs pour le **27 mars 2017**.
- Les textes complets des articles (30.000 caractères maximum, espaces compris) ou des présentations d'ateliers (30.000 caractères maximum, espaces compris) et les posters à publier seront à envoyer avant le congrès, au plus tard le **2 mai 2017**.

CALENDRIER

6 mars 2017 :

**Date limite de réception des propositions de contribution à
envoyer à l'adresse suivante : uplegess45cs@gmail.com**

27 mars 2017 :

Réponses du Comité Scientifique

2 mai 2017 :

Date limite de réception des documents définitifs pour les Actes

7 – 10 juin 2017 :

**Tenue du 45^{ème} congrès de l'UPLEGESS
à l'Institut polytechnique de Grenoble**